

Tarifs des traversées

APPLICABLES AU 1^{ER} AVRIL 2022

Blaye ◀ ▶ Lamarque

	*Basse saison	**Haute saison	Carte 10 passages	Abonnement mensuel BS*	Abonnement mensuel HS**	Abonnement annuel
Adulte	2 €	3,50 €	20 €	35 €	40 €	350 €
14-25 ans	1,30 €	1,90 €	13 €	15 €	18 €	140 €
5-13 ans	1 €	1,50 €	10 €	12 €	15 €	120 €
Enfant jusqu'à 4 ans	gratuit	gratuit				
Tarif social	0,50 €	0,50 €	Voir conditions sur gironde.fr/bacs .			
Accompagnateur de passager handicapé	gratuit	gratuit				
Vélo, cheval ¹	gratuit	gratuit	Passage de cheval : contact préalable avec le service impératif.			
Moto, quad, voiture sans permis ¹	6 €	12 €	60 €			
Voiture, fourgon <3,5 t ¹	11 €	21 €	100 €	70 €	100 €	840 €
Camping car <3,5 t ¹	19 €	28 €	190 €			
Attelages, caravanes, VAN <3,5 t	10 €	14,50 €				

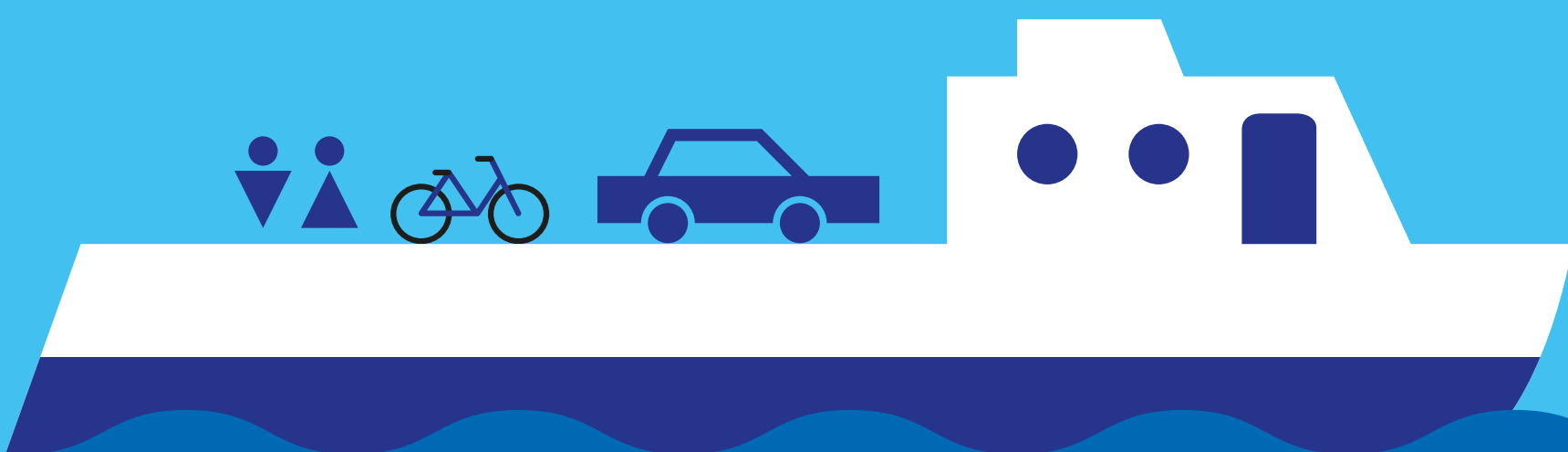
Les cartes 10 passages pour les piétons sont valides 1 an, non nominatives, ouvertes à des passages simultanés. Les cartes 10 passages voiture, fourgon et moto, quad, voiturette peuvent mentionner jusqu'à 3 immatriculations. Les cartes 10 passages et d'abonnements doivent être impérativement présentées en caisse lors du passage. *Basse saison (BS) du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023. **Haute saison (HS) du 1^{er} avril au 30 septembre 2022. L'abonnement s'obtient sur demande écrite. Formulaire à télécharger sur gironde.fr/bacs. Il n'est pas vendu directement en caisse et prend quelques jours de traitement.

¹ Chauffeur non compris

Pour des raisons de sécurité, les véhicules de plus de 3,5 tonnes ne sont plus autorisés à compter du 1^{er} juillet 2021.

Aucune
réservation
pour la
traversée

se présenter
30
minutes
avant l'heure
indiquée de départ



Retrouvez toutes
les informations à jour sur
gironde.fr/bacs